

Chers Parents, Chers Elèves,

Extraits de la circulaire du 17/03/20 + Conseil de sécurité du 17/03/20

Nous demandons aux parents de **garder au maximum leurs enfants à la maison** ou de trouver des alternatives de garde n'impliquant pas des personnes à risque.

Les écoles d'enseignement ordinaire et spécialisé restent néanmoins ouvertes et accessibles durant les heures d'ouverture de l'établissement afin d'accueillir les élèves qui n'ont aucune autre solution.

Les leçons sont suspendues par arrêté de l'autorité fédérale. **Les cours ne peuvent donc pas être dispensés. Des travaux à domicile peuvent être prévus.**

-Les travaux **porteront sur des apprentissages qui ont été abordés préalablement en classe** (remédiation- consolidation-dépassement)

-Les travaux seront **proportionnés** dans le contenu et le temps à y consacrer.

-Les travaux à domicile peuvent faire l'objet d'une **évaluation formative** (sans notation).

En ce qui concerne les **évaluations externes**, une **décision sera prise au terme du congé de printemps**.

Aussi, si vous avez des questions, nous vous invitons à contacter l'école uniquement via info@ismreves.net